



BUDGET 2008-2009
COMMUNIQUÉ N° 3

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW CODE 01 + HEBDOS

Budget 2008-2009

DÉVELOPPER LE SAVOIR ET LES COMPÉTENCES DES QUÉBÉCOIS

Québec, le 13 mars 2008 – Lors de la présentation du *Budget 2008-2009*, la ministre des Finances, ministre des Services gouvernementaux, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor, M^{me} Monique Jérôme-Forget, a fait observer que, d'ici 2011, le Québec devra combler 700 000 emplois. Tout en soulignant que l'éducation est la première clé de notre réussite et qu'elle demeure le premier moyen de faire reculer la pauvreté, elle a annoncé un ensemble de mesures visant à faire face aux défis qui nous attendent.

Investir dans l'éducation supérieure

Le budget prévoit des investissements supplémentaires importants en éducation supérieure afin de permettre à nos universités, nos cégeps et nos écoles techniques de continuer à jouer un rôle stratégique dans notre société. À cette fin, il prévoit :

- un investissement additionnel de 250 millions de dollars sur cinq ans dans les universités;
- des investissements supplémentaires de 150 millions de dollars sur cinq ans pour le développement de la formation professionnelle et technique et pour l'établissement de nouveaux ponts entre les entreprises et les centres de formation.

Mettre en œuvre le *Pacte pour l'emploi*

Face à l'enjeu croissant des pénuries de main-d'œuvre, le *Budget 2008-2009* donne le coup d'envoi à une initiative sans précédent de formation, soit :

- la mise en œuvre du *Pacte pour l'emploi* qui permettra d'offrir une formation aux travailleurs qui veulent parfaire leurs compétences. Cette initiative permettra également d'accompagner les chômeurs vers l'acquisition de nouvelles qualifications. Elle vise de plus à soutenir les prestataires de l'aide sociale qui veulent retourner en emploi et, finalement, à lever les obstacles à l'embauche des nouveaux arrivants. Le gouvernement y investit, avec le présent budget, 196 millions de dollars sur cinq ans.

« Les cibles de ce pacte sont précises : réduire de 50 000 le nombre de prestataires de l'aide sociale et offrir une formation à 250 000 travailleurs de plus. Mon collègue ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale dévoilera prochainement l'ensemble des mesures du *Pacte pour l'emploi* », a précisé la ministre des Finances.

Permettre aux nouveaux arrivants de participer pleinement à l'essor du Québec

« L'immigration contribue grandement à accroître notre richesse collective. L'immigration enrichit nos vies, notre culture. Elle ouvre nos horizons », a affirmé la ministre Jérôme-Forget. Dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre où la concurrence sera vive entre les pays d'accueil pour attirer une main-d'œuvre qualifiée, la ministre annonce :

- une hausse de 20 % des crédits accordés à l'immigration. Les programmes d'intégration au marché du travail et d'apprentissage seront grandement renforcés.

« Il ne s'agit pas seulement d'accueillir les nouveaux arrivants en s'assurant que leurs besoins essentiels soient comblés. Il faut également les accompagner dans leurs démarches d'intégration à la société québécoise. Ma collègue ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles détaillera l'utilisation de crédits supplémentaires de 20 millions de dollars sur deux ans », a-t-elle mentionné.

Promouvoir l'usage du français au travail

« Comme le dit le premier ministre : "La langue française est le cœur de notre identité et le premier instrument de notre liberté." Le gouvernement entend assurer la protection et la promotion de la langue française au Québec, renforcer son usage public, valoriser sa maîtrise et améliorer sa qualité. Le français, c'est la langue de l'école, du commerce, du travail. C'est la langue du Québec », a insisté la ministre Jérôme-Forget.

Ainsi, afin de valoriser le français comme langue d'usage au travail et de faciliter l'intégration des immigrants dans les entreprises, le budget prévoit :

- la création d'un nouveau crédit d'impôt remboursable pour la francisation, auquel auront droit toutes les entreprises, y compris celles de 50 employés et moins;
- l'ajout d'une somme de 10 millions de dollars sur deux ans pour faire la promotion de la langue française.

« En investissant dans le savoir, en orientant vers le travail tous ceux qui le peuvent, en favorisant l'intégration des nouveaux arrivants et en renforçant l'usage du français comme langue de travail, nous affirmons notre ambition : que chaque Québécois participe à notre réussite et que notre réussite devienne elle-même le premier levier de l'affirmation de notre identité », a conclu la ministre Jérôme-Forget.

- 30 -

Source : Catherine Poulin
Attachée de presse
Cabinet de la ministre des Finances,
des Services gouvernementaux,
responsable de l'Administration gouvernementale
et présidente du Conseil du trésor
418 643-5270
514 873-5363
www.finances.gouv.qc.ca